



SAISON 2023-2024

DOSSIER D'INSCRIPTION – Adhérent mineur

Afin de procéder à votre inscription, merci de nous retourner votre dossier complet :

- Pages 2 à 5 complétées et signées,
- Le règlement de votre licence,
- Une photo d'identité récente pour les nouveaux licenciés et ceux dont la photo est trop ancienne.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

Adresse de l'association : Hôtel de ville – Rue Nationale – 37320 ESVRES

Lieu d'entraînement : Gymnase Georges Brassens - Pièces de la Haute Cour – ESVRES

Contacts :

Mail : evretz.contact@gmail.com

Site : www.evretz.fr

 [Evretz_roller](https://www.instagram.com/Evretz_roller)

 [Evretz](https://www.facebook.com/Evretz)

**DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024**

Roller hockey compétition Roller hockey loisir École de patinage Floorball

Nom : _____ Prénom : _____ Civilité : M F

Né(e) le : ____/____/____ à _____ Licence n° _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. portable : _____ père/mère/personnel (rayez les mentions inutiles)

E-mail (obligatoire pour recevoir la licence dématérialisée) :

_____@_____

Pour toute nouvelle licence, merci de nous transmettre par mail ou papier une photo d'identité

Assurances

Notice téléchargeable, informations et souscription en ligne depuis www.ffroller-skateboard.com : menu > Fédération > Assurance, et dans l'espace licencié My.Rolskanet

Je soussigné, (ou son représentant légal si mineur) déclare avoir pris connaissance, des garanties responsabilité civile dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence.

Je déclare avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de ma discipline, et en conséquence, j'ai pris connaissance de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance Individuelle de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

J'ai pris connaissance de la notice d'information relative aux garanties de base d'assurances « individuelle accident » MAIF 4385658M attachées à la licence FF Roller et Skateboard. Aussi, je choisis :

d'adhérer à la garantie de base du contrat collectif Individuelle Accident (prime : 0,90 € licence pratiquant / 0,45 € licence non pratiquant)
En cas de souscription à la garantie de base, j'ai été informé de la possibilité et de l'intérêt de souscrire à des garanties individuelles complémentaires à celles proposées ci-dessus. Souscription en ligne via <https://souscription-option.aiac.fr/subscribe/start-FFRS87469GT7>

de ne pas souscrire à la garantie Individuelle Accident. Par cette option, je renonce à toute indemnisation relative au contrat d'assurance Individuelle Accident proposé lors de ma souscription à la licence, en cas d'accident corporel dont je pourrais être victime. Nous vous informons également de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques.

Date et Signature du représentant légal du joueur mineur



ATTESTATIONS

Intervention médicale	<input type="checkbox"/> En cas d'accident, j'autorise les membres d'encadrement à prendre les dispositions médicales qui s'imposent (consultation de médecins, hospitalisation, etc.)
Déplacements	<input type="checkbox"/> J'autorise mon enfant à être accompagné dans un véhicule par les responsables présents et/ou les personnes qui participeront aux déplacements à l'extérieur du gymnase d'Esvres.
Droit à l'image	<input type="checkbox"/> J'autorise le club ou la fédération française de roller et skateboard à utiliser mon image (photo, film...) à des fins de promotion de leurs activités, communication interne (site internet, newsletter, etc.) ou la communication externe (presse locale et nationale). Ces images peuvent être utilisées dans la vente de supports (photo d'équipe, calendrier, etc.). Je reconnais que cette cession de droit est effectuée à titre gratuit et valable pour une durée de 10 ans à compter de la date de captation des images. Selon l'art.34 de la loi « informatique et liberté » une disposition de droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, soit par votre espace personnel, soit en contactant la direction sportive.
Règlement Intérieur	<input type="checkbox"/> J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club EVRETTZ et m'engage à le respecter. <input type="checkbox"/> J'atteste avoir pris connaissance de la réglementation fédérale (disponible sur http://ffroller.fr/statuts-et-reglements) et m'engage à le respecter.

Protection des données personnelles

Pour la souscription à une licence FFRS, les données renseignées sur ce formulaire sont collectées et traitées informatiquement via un outil de gestion de licences, dans le respect du Règlement UE 216/679 du 27 juillet 2016 et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978. La collecte des données susvisées est indispensable au traitement de la demande de licence, pour l'enregistrement et la gestion des licences dématérialisées et garantir aux licenciés l'accès aux disciplines, l'organisation de la pratique et des compétitions. Les données sont conservées en base active pour la durée de la licence, puis en base intermédiaire pour une durée assortie au délai de prescription Civil et à la prescription pénale pour certaines catégories de licenciés.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte relative à la politique de traitement des données par la FFRS (www.rolskanet.fr > RGPD/CGU en bas de page) et notamment des droits d'accès, de limitation, de rectification et d'opposition dont je dispose sur mes données.

Je consens à la collecte et au traitement de mes données dans les conditions de la Charte, dans la poursuite des finalités de l'outil de gestion de licences. A défaut, le service de licence dématérialisée ne me sera pas accessible. Pour toute question, je contacte contact@ffroller-skateboard.com

Je donne mon consentement à la réception, par voie électronique : d'offres commerciales de newsletters et informations fédérales

Le club et l'adhérent sont informés que l'activation de la licence prendra effet après saisie des mentions obligatoires du présent formulaire dans la base de données Rolskanet.

Date et Signature du représentant légal du joueur mineur



FICHE SANITAIRE

Cette fiche, à caractère confidentiel, a été conçue pour recueillir les renseignements médicaux qui pourraient être utiles en cas d'intervention médicale d'urgence.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Garçon : Fille :

Adresse : _____

PARENTS :

Nom et prénom du père : _____

Nom et prénom de la mère : _____

Téléphone fixe	Téléphone portable

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence et N° tél. :

N° de sécurité sociale :

Régime alimentaire spécial : OUI NON
Si oui, lequel ?

Contre-indications médicamenteuses : OUI NON
Si oui, lesquelles ?

Allergies : OUI NON
Si oui, lesquelles ?

Entourez les maladies que vous ou votre enfant (pour joueur mineur) a eues :

Traitement médical spécial : OUI NON
Si oui, lequel ? **Joindre l'ordonnance du médecin**

- Rougeole
- Oreillon
- Rubéole
- Scarlatine
- Asthme
- Varicelle

Indiquez ici les autres difficultés de santé en précisant les dates :

Date dernier rappel ROR :

Date dernier rappel du D.T. polio :

Date du B.C.G (antituberculeuse) :

Date : _____

Signature :



JEUNE (MINEUR à la date de saisie de la demande)

Attestation parentale si aucune réponse positive au questionnaire de santé du sportif mineur

- **obligatoire** pour toute création ou renouvellement de licence pratiquant loisir et compétition

Je soussigné, Monsieur/Madame en ma qualité de représentant légal de atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé du sportif mineur et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Le Signature

Certificat médical si au moins une réponse positive au questionnaire de santé du sportif mineur

- **datant de moins de six mois** au jour de la saisie de la licence
- **obligatoire** pour un simple surclassement

Je soussigné, Dr Date de l'examen

certifie que Signature et cachet :

- ne présente aucune contre-indication à la pratique du ou des sports suivants :
roller / skateboard / trottinette

en loisir en compétition en tant qu'arbitre/juge

- est apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie de compétition immédiatement supérieure (à rayer si ce n'est pas le cas)

Autorisation parentale de simple surclassement

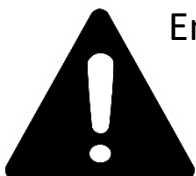
Je soussigné, père mère tuteur légal , sous réserve de spécification sur le certificat médical ci-dessus, autorise l'enfant ci-dessus nommé à pratiquer en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

Le Signature :

*Simple surclassement : Fournir certificat médical autorisant le simple surclassement

*Double surclassement : Fournir certificat médical + Formulaire spécifique (prévoir 3 mois à l'avance)

*Triple surclassement (féminin seulement) : Fournir certificat médical + Formulaire spécifique (prévoir 3 mois à l'avance)



En cas de certificat médical sur papier libre, si vous souhaitez participer au championnat, le médecin devra **obligatoirement** mentionner s'il vous autorise à la « **pratique en compétition** » du roller-hockey.

A défaut de cette mention, la licence sera saisie en loisir.



QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR
EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE
OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE
OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES
(ANNEXE II-23, Art. A. 231-3 du code du sport)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale

Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="text"/> ans
Depuis l'année dernière	
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Aujourd'hui	
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Questions à faire remplir par tes parents	
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.	



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Préambule

Le présent règlement a pour but de définir les obligations et devoirs des personnes suivantes :

- Les membres du Bureau,
- Les entraîneurs, les personnes d'encadrement et toute personne participant au transport des équipes,
- Les licenciés, ayant acquitté leur cotisation et assurance,
- Les parents, pour les enfants mineurs (ou leurs représentants légaux).

I - Les locaux

La municipalité d'Esvres met à disposition d'EVRETZ le gymnase G. Brassens. Il convient donc que les membres de l'association respectent les locaux ainsi que le matériel entreposé dans ces derniers.

Les dégradations sont imputables au club qui se retournera, le cas échéant, contre les auteurs qu'ils soient dirigeants ou licenciés. Si des dégradations sont commises par un licencié mineur, la responsabilité des parents ou représentants légaux sera engagée.

Toute dégradation matérielle sera considérée comme motif grave pouvant conduire à l'exclusion temporaire ou définitive du ou des membres concernés et passibles de poursuites judiciaires de la part de l'association. Cette dernière pourra réclamer, entre autres, le remboursement ou le remplacement du matériel dégradé. Afin de ne pas marquer et détériorer le revêtement du gymnase, les personnes étant sous la responsabilité de l'association (licenciés ou joueurs occasionnels pour initiation) devront posséder des rollers et des crosses homologués.

II – Entraînements et compétitions

Les entraînements ont lieu dans le gymnase Georges Brassens d'Esvres.

Les horaires et lieux des compétitions sont portés à la connaissance des dirigeants, des licenciés et des parents chaque année en début de saison ou au moins en temps utile en cas de changement impromptu. Cette information se fait par l'intermédiaire d'un envoi mail du responsable d'équipe, ou Facebook, ou SMS.

En cas de suppression d'entraînement, de compétition ou de modification du lieu et/ou des horaires, l'information sera communiquée, dans la mesure du possible, aux licenciés et aux parents par les dirigeants du club ou l'équipe d'encadrement. En tout état de cause, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence effective d'un dirigeant de l'association sur les lieux d'entraînement ou de compétition, ou au point de rassemblement pour les déplacements.

III – Pénalités financières

Ne seront pas à la charge du club :

- Les amendes routières lors de déplacements de championnats,
- Les amendes administratives par omission de saisie des feuilles de match dans le module de résultat de la F.F.R.S,
- Les amendes sportives, individuelles ou collectives.



IV - Le matériel

Tout matériel mis à disposition des joueurs fait l'objet d'une fiche de prêt et du dépôt d'un chèque de caution. (Voir fiche de prêt auprès du bureau pour les modalités)

Les joueurs devront être équipés des protections minimales imposées par la Fédération Française de Roller Skateboard (FFRS.). Celles-ci comprennent :

- Un casque homologué FFRS avec la jugulaire parfaitement attachée,
- Une grille complète de protection pour les mineurs. Tout licencié né en 1988 ou postérieurement doit porter une grille intégrale (pour les joueuses) ou au minimum une demi-visière avec un protège-dents (pour les joueurs),
- Une protection mammaire pour les joueuses à partir de la catégorie minimale,
- Des jambières, des coudières, des gants, une coquille.

Les protections devront être couvertes par un vêtement (pantalons longs et maillots). Les bas de hockey sur glace sont interdits.

Le plastron (sans épaulières), la gaine (ou short) et la mentonnière sont optionnels mais vivement recommandés.

En cas de non-respect des règles de sécurité concernant le matériel, l'association se dégage de toute responsabilité.

V - Le fonctionnement

V-1- Responsabilité

La responsabilité civile du club, de ses dirigeants et des licenciés est couverte par l'assurance souscrite par le club.

La responsabilité civile du club et de ses dirigeants commence à partir du moment où les licenciés pénètrent dans les locaux du club ou ceux mis à sa disposition. Elle cesse à partir du moment où les licenciés quittent ces locaux. Pour les entraînements, la responsabilité du club est limitée aux horaires communiqués aux parents ou aux représentants légaux.

Les parents ou représentants légaux restent responsables de leurs enfants mineurs jusqu'à leur entrée dans les locaux après s'être assuré de la présence effective d'un dirigeant de la section sur les lieux d'entraînement ou de compétition. Les parents ou représentants légaux doivent s'assurer qu'il n'y a pas eu de changement inopiné. Dès la fin de l'entraînement, l'encadrant n'est plus responsable des enfants mineurs.

La responsabilité du club relative aux déplacements ne pourra être engagée que dans les mêmes conditions précédemment citées qu'à partir du point de rassemblement désigné. Elle prendra fin pour le retour au point de dislocation ; les dispositions précédentes concernant les mineurs restent valables. L'association n'est pas responsable des vols ou détériorations d'objets personnels qui pourraient avoir lieu pendant les entraînements.

V-2- Les effectifs

Une personne adulte, membre de l'association, devra être présente pour 12 enfants présents dans la salle. La ou les personnes responsables seront déterminées au minimum une semaine avant la séance concernée. En cas d'empêchement d'une de ces personnes et si cette dernière n'a pu être remplacée, des horaires seront aménagés après information des licenciés.

V-3- Les périodes

Les licenciés pourront utiliser le gymnase aux horaires définis par la Mairie d'Esves et le Bureau.



V-4- La déontologie

Tout licencié devra pratiquer et être en accord avec les règles déontologiques du sport définies par le Comité National Olympique et Sportif Français ainsi que les règles sportives de la FFRS.

V-5- L'administration interne

Les décisions seront prises par le Bureau, les membres de l'association pouvant être consultés par le Bureau à titre indicatif.

VI – Cotisations

Elles sont fixées chaque année par le Bureau du club et votées lors de l'Assemblée Générale. Elles couvrent les dépenses du club, notamment les frais de fonctionnement, le salarié du club, les achats de matériel et d'équipements spécifiques au club, l'inscription à la FFRS., aux divers championnats et aux manifestations sportives.

VII – Assurance couvrant les risques corporels

Elle est souscrite par le biais de la licence de l'année en cours (pour plus de détails, voir les modalités lors de l'inscription).

VIII – Inscription

Toute inscription pour un enfant mineur devra être faite par un des parents ou représentants légaux qui prendront connaissance de ce règlement. Aucune admission ne sera possible si le Bureau n'est pas en possession d'un dossier complet de l'inscrit comprenant :

- Les autorisations parentales (remplie par un des parents ou responsable légal pour tout licencié mineur), médicales et de diffusion d'images,
- Le règlement intérieur signé,
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du roller-hockey ou l'attestation pour avoir répondu négativement à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01.
- Le paiement de la cotisation annuelle,
- La fiche d'inscription dûment complétée,
- Une photo d'identité.

Toute inscription ne pourra être prise en considération que dans la mesure où l'encadrement et la structure la permettent.



INFORMATIONS PRATIQUES

*Un paiement en plusieurs fois par chèque est possible.
Tout paiement est définitif et ne donne lieu à aucun remboursement.
Les bons CAF, coupon ANCV sont acceptés.*

ECOLE DE PATINAGE – 80€

SAMEDI : 9h-12h

FLOORBALL – En attente de l'AG Extraordinaire

DIMANCHE :

ROLLER - HOCKEY JEUNESSE

120€ (<12 ans) / 150 € (>= 12 ans)

Mercredi 16h30-19h30*

Samedi 16h-18h*

* La subdivision des créneaux sera effectuée selon le nombre d'enfants

ROLLER - HOCKEY SENIOR

150€ Compétition / 100€ Loisir

N4 / U20

Mercredi 19h30-21h00

N2

Lundi 20h30-22h
Mercredi 21h00-23h00

Féminines

Vendredi 19h00-20h30

Loisirs (> 15 ans)

Dimanche 17h-20h

Réduction pour la prise de plusieurs licences dans le même foyer :
-8 € sur la deuxième licence,
-12 € sur la troisième,
-15 € sur la quatrième et plus.